



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 8 janvier 2019

Intensification de la circulation de la dengue à La Réunion

La circulation du virus de la dengue s'intensifie depuis 2 semaines consécutives dans l'ouest et le sud de l'île, avec l'apparition de plusieurs nouveaux foyers actifs, notamment sur la commune de Saint Louis. Les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS sont toujours fortement mobilisées et renforcées par des équipes d'interventions du SDIS (*Service Départemental d'Incendie et de Secours*). Mais pour être pleinement efficaces, les actions menées par la lutte anti-vectorielle doivent être complétées par une participation active de l'ensemble de la population dans la mise en œuvre des mesures de prévention. **Depuis le 1^{er} janvier 2018, 6 763 cas de dengue ont été confirmés.**

Renforcement des équipes du SDIS auprès des agents de la lutte anti-vectorielle

Au vu de la recrudescence du nombre de cas signalés ces dernières semaines, la lutte anti-vectorielle a été renforcée, **depuis le 11 décembre 2018**, par des effectifs supplémentaires du SDIS (*Service Départemental d'Incendie et de Secours*). Formés et équipés par les agents de l'ARS, ce sont **20 sapeurs-pompiers volontaires** (10 précédemment), qui interviennent dorénavant aux côtés des équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS dans les quartiers où des cas de dengue ont été signalés.

Identiques à celles menées par l'ARS OI, leurs missions consistent à :

- **informer et sensibiliser la population aux gestes de prévention ;**
- **supprimer tout ce qui peut contenir de l'eau (gîtes larvaires) dans les cours et les jardins ;**
- **éliminer les moustiques adultes susceptibles de transmettre la dengue à travers la réalisation de traitements insecticides de jour dans les zones les plus impactées.**

Ces interventions rapides, menées en complémentarité des équipes de l'ARS OI sur les foyers naissants de dengue permettent de limiter les risques de diffusion du virus, contribuant de manière efficace à la stratégie globale de lutte anti vectorielle à La Réunion.

De nouveaux foyers identifiés

Actuellement, les **conditions météorologiques** (chaleur et fortes pluies) sont **particulièrement propices au développement des moustiques**, vecteurs de la dengue. De nouveaux foyers de circulation du virus dans l'île ont été identifiés :

- **Rivière Saint Louis ;**
- **Les Avirons ;**
- **Saint-Louis ;**
- **Ravine des Cabris.**

Ils représentent une situation à risque, qui nécessite une mobilisation de tous pour éviter tout démarrage d'une situation épidémique majeure.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Situation épidémiologique au 8 janvier 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 24 au 30 décembre, **30 cas de dengue** ont été confirmés.

Les cas diagnostiqués sont répartis dans les zones suivantes :

=> **Dans le sud** : Les Aviron (3 cas), Saint-Louis (3 cas), **La Rivière Saint-Louis (13 cas)**, Ravine des Cabris (1 cas), Saint-Pierre (1 cas)

=> **Dans l'ouest** : Saint-Paul - Bois de Nèfles (1 cas), La Saline-Saint Gilles les bains (2 cas), Saint-Leu (2 cas), La Possession (1 cas), Piton Saint-Leu (2 cas), Trois Bassin (1 cas)

Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :

- **155 hospitalisations** pour dengue,
- **468 passages aux urgences**,
- **6 décès** dont 3 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

